

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE LUNDI 15 AOÛT 2011, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À CÔTE SAINT-LUC, À 18 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le Maire Anthony Housefather, B.D.C., L.L.B, M.B.A. qui présidait
La conseillère Dida Berku, B.D.C.
Le conseiller Mike Cohen, B.A.
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.
Le conseiller Sam Goldbloom, B.A.
La conseillère Ruth Kovac, B.A.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M^e Cheri Bell, Greffière adjointe, agissant à titre de secrétaire de réunion

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas eu de questions.

110 829

PARCS ET LOISIRS – SERVICES PROFESSIONNELS – POUR PARC MAIMONIDES

ATTENDU QUE la Ville de Côte Saint-Luc a lancé un appel d'offres sur invitation (Q24-11) pour la sélection d'une firme pour l'obtention de services professionnels pour la préparation des plans et devis pour la construction du parc Maimonides, conformément à la loi, et qu'elle a reçu une (1) soumission;

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MIKE COHEN

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil de la Ville de Côte Saint-Luc, par la présente, octroie le contrat pour services professionnels pour la préparation des plans et devis pour la construction du parc Maimonides à **Planex Consultants inc.** et autorise le paiement de **18 500,00 \$** plus les taxes applicables;

QUE le certificat du trésorier n^o 11-0151 a été émis le 11 août 2011, par le trésorier adjoint de la ville, attestant la disponibilité des fonds pour couvrir les dépenses décrites. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110 830

ACHATS – ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR TABLES ET CHAISES

ATTENDU QUE LA Ville a lancé l'appel d'offres sur invitation n^o C-32-11 pour l'achat de tables et de chaises;

ATTENDU QUE la Ville n'a reçu aucune offre relativement à l'appel d'offres susmentionné;

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE RUTH KOVAC
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE DIDA BERKU

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil de la Ville de Côte Saint-Luc annule, par la présente, l'appel d'offres sur invitation (C32-11) pour tables et chaises. »
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110 831

ACHAT DE MEUBLES DE BUREAU POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE ET AQUATIQUE (C-29-11) – OCTROI DU CONTRAT

Ce point a été reporté à une séance ultérieure.

110832-A

ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE TOURNIQUETS POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE ET AQUATIQUE – OCTROI DU CONTRAT

Il fut

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DIDA BERKU
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER STEVEN ERDELYI

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil de la Ville de Côte Saint-Luc, par la présente, approuve et octroie un contrat pour l'achat d'un serveur informatique, d'espace disque, et de périphériques, chez ProContact inc., au montant de 11 127 \$ plus les taxes applicables, pour autant que les conditions d'une entente soient négociées à la satisfaction de la conseillère générale associée;

QUE le certificat du trésorier n^o 11-0153 a été émis le 15 août 2011, par le trésorier adjoint de la ville, attestant la disponibilité des fonds pour couvrir les dépenses décrites. »
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110832-B

ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DES TOURNIQUETS POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE AQUATIQUE – OCTROI DU CONTRAT

Il fut

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER STEVEN ERDELYI
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SAM GOLDBLOOM

ET RÉSOLU :

« QUE le conseil de la Ville de Côte Saint-Luc, par la présente, approuve et octroie un contrat pour l'achat de 11 ordinateurs de bureau et de 11 ordinateurs

portables, ainsi que d'un chariot de stockage pour ordinateurs portables, de Technologies Metafore inc., pour un montant de 16 237,64 \$ plus les taxes applicables, pour autant que les conditions d'une entente soient négociées à la satisfaction de la conseillère générale associée;

QUE le certificat du trésorier n° 11-0154 a été émis le 15 août 2011, par le trésorier adjoint de la ville, attestant la disponibilité des fonds pour couvrir les dépenses décrites. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

110832-C

**ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET DE TOURNIQUETS POUR LE
CENTRE COMMUNAUTAIRE ET AQUATIQUE – OCTROI DU CONTRAT**

L'achat des tourniquets a été reporté à une séance ultérieure.

110 833

**ACHAT DES NETTOYEURS VACUUM PORTATIFS POUR LE CENTRE
COMMUNAUTAIRE ET AQUATIQUE (Q-26-11) – OCTROI DU CONTRAT**

Ce point a été reporté à une séance ultérieure.

**À 18 h 58, LE MAIRE HOUSEFATHER A DÉCLARÉ QUE LA SÉANCE ÉTAIT
AJOURNÉE.**

ANTHONY HOUSEFATHER
MAIRE

CHERI BELL
GREFFIÈRE ADJOINTE